

## RPI SAULON LA CHAPELLE/BARGES

École élémentaire 1 grande rue 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 79 13 04	École élémentaire 5 grande rue 21910 BARGES 03 80 79 28 90	École maternelle Avenue de la Gare 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 39 86 21
---	---	---

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLES VENDREDI 18 MARS 2022

ENSEIGNANTS	MAIRIES	PARENTS D'ELEVES
M. AULAS Mme BORNE M. CHOPIN Mme DA COSTA Mme GOMIOT Mme MONIER Mme PINGUET Mme POINSOT Mme VALAIS Mme FLEURANT (RASED)	<u>Mairie de Barges :</u> M. DALLER (Maire) M. LORIOT (adjoint – excusé)  <u>Mairie de Saulon-la-Chapelle :</u> M. BORTOT (Maire) Mme PEDRON (adjointe) Mme TERRIER (adjointe)	<u>ELEMENTAIRE</u> M. BIBOS Mme DA COSTA(excusée) Mme DHAINAUT Mme GRECO (excusée) Mme THULLIEZ  <u>MATERNELLE</u> M. VIGNAUD Mme REGNIER Mme MOREL (excusée)
<b>M. RAQUIN, IEN : excusé</b>		

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme POINSOT

Absents excusés : M. Raquin, IEN, Mme Greco, Mme Da Costa, Mme Morel, M. Lorient.

Ajout à l'ordre du jour :

- Les parents d'élèves élus à l'école maternelle demandent à ce qu'un point « Parking de l'école maternelle » soit ajouté à l'ordre du jour de ce conseil. Ce point sera abordé en point 8 à la fin de ce conseil.

### 1/ POINT SUR LES EFFECTIFS

#### PRÉVISIONS EN ÉLÉMENTAIRE :

Prévision pour 2022/2023 : 107 élèves, effectif en hausse de 4 élèves.

<u>ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE</u>					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
<b>25</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>107</b>

Prévision 2023/2024 : 110 élèves (23 CP, 25 CE1, 19 CE2, 29 CM1, 14 CM2)

#### PRÉVISIONS EN MATERNELLE : 59 élèves répartis en 3 classes :

<u>ÉCOLE MATERNELLE</u>				
TPS	PS	MS	GS	TOTAL
	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>59</b>

Prévisions rentrée 2023/2024 : environ 59 élèves d'après les listes de naissance 2020.

Les effectifs pourront être plus précis après les inscriptions. Pour le moment, le nombre de PS possible est

assez flou, étant donné que les inscriptions n'ont pas encore été enregistrées par les mairies. Nous verrons cela après retour des dossiers mi-Avril.

De plus une famille nous a fait part de son déménagement sur une autre commune.

L'école maternelle et l'école élémentaire ont toutes les deux été abordées lors des réunions sur la carte scolaire pour la rentrée de Septembre 2022.

M Daller, qui s'est tenu au courant de toutes les étapes de ces différentes réunions qui ont eu lieu entre fin Janvier et début Février, nous relate les décisions qui ont été prises.

Intervention de M Daller :

Début janvier, il était prévu 54 élèves en maternelle. L'inspection académique avait imaginé la suppression d'une classe. Il faut au moins 58 élèves pour conserver la classe selon l'inspection. On arrivait à 62 élèves. Peu avant la réunion de la CDEN, le 3 février une commission préparatoire s'est réunie. On a informé des 62 inscrits, la suppression de la maternelle a été annulée et sans doute qu'un recomptage des effectifs aura lieu en juin. Confirmation de l'ouverture de la classe définitive en élémentaire à Barges.

## **2/ DATES DES INSCRIPTIONS**

Les inscriptions se feront auprès du secrétariat de mairie de Saulon-la-Chapelle :

- pour les élèves entrant en maternelle.
- pour les élèves entrant au CP et pour les nouveaux arrivants jusqu'au CM1.

Pour les nouvelles inscriptions en CM2, les familles devront s'adresser à la mairie de Barges.

Les directrices remercient les maires des deux communes de bien informer les habitants des dates d'inscription : retrait et retour des dossiers.

Pour l'école maternelle, pour les élèves entrant au CP et pour les élèves arrivant d'une autre commune, les parents imprimeront le dossier ou retireront un dossier PAPIER et à la mairie de Saulon-la-Chapelle et de Barges, et devront obligatoirement fournir toutes les pièces demandées.

**Les dossiers seront accessibles sur les sites internet de la mairie de Saulon-la-Chapelle, et Barges.**

**Retrait des dossiers en ligne ou PAPIER en mairie : du 28 mars au 2 avril 2022**

**Retour des dossiers PAPIER en mairie : du 5 au 16 avril 2022.**

Les directrices ne souhaitent pas d'inscriptions avec documents numériques qui sont en général de mauvaise qualité, incomplets.

## **3/ PROJETS ÉDUCATIFS DE L'ANNÉE 2021/2022**

### **Maternelle :**

Lundi 28 Février : Photo de classe. Cette année, une photo de chaque groupe classe a été prise, ainsi que des photos individuelles de tous les enfants de l'école.

Mardi 1<sup>er</sup> Mars : Carnaval. Les enfants sont venus déguisés à l'école. Chaque classe a eu un moment un peu festif en salle de motricité avec musiques, danses et cotillons.

Mardi 15 Mars : Intervention « La boîte à fourmis » sur la journée. Classes de Mmes Monier et Pinguet le matin, classe de Mme Borne l'après-midi. Les enfants ont pu découvrir : des fourmis, des mantes religieuses, des phasmes.

Vendredi 18 Mars : Intervention des « Chouettes du cœur » sur la journée. Classes de Mmes Monier et Pinguet le matin, classe de Mme Borne l'après-midi. Les enfants ont pu découvrir : deux chouettes, un hibou et un aigle.

Jeudi 31 Mars : Spectacle de la compagnie Zingarelli « Cache-Cache à la ferme ». À la découverte des animaux de la ferme.

Prévisions pour la fin d'année :

Mardi 5 Juillet : Spectacle de la compagnie Zingarelli pour une sensibilisation aux dangers domestiques.

## Élémentaire :

### Projets communs

- **La sortie ski de fond** dans le jura a eu lieu à Bellefontaine le 4 février pour les classes de CP, CE1, CE1-CE2 et CM1. Les enfants ont bien profité de cette journée.

Nous remercions tous les parents accompagnateurs.

- **Carnaval** a été fêté à l'école le 1er mars : les enfants sont venus déguisés.

- **Intervention de Mme Marichez de la protection civile en février et en mars :**

\_ dans toutes les classes sur les gestes de premiers secours.

\_ du CP au CM1 pour une sensibilisation aux dangers des écrans.

- **Semaine des maths : du 7 au 14 mars**

Les classes de CE1-CE2, CM1 et CM1-CM2 ont participé aux Number games sur le thème "Mathématiques en forme(s)". Il s'agit d'énigmes mathématiques. Les activités sont réalisées en ligne. Chaque mission des Number Games est composée de plusieurs problèmes-énigmes de géométrie et d'une dernière étape validant leur parcours.

- **Pour les élèves de cycle 3 : projet d'une sortie au lac kir**

**Le jeudi 2 juin se déroulera une rencontre entre les classes de CM1 et CM1-CM2 en deux temps : course et kayak**

Chaque équipe disposera d'un kayak biplace, le tour du lac sera partagé en 4 étapes. Lors de chaque étape, deux élèves effectueront le trajet en courant et deux autres en kayak, au point de rencontre, on changera les rôles et ainsi de suite jusqu'à l'arrivée.

Nous aurons besoin de parents pour encadrer cet événement en plus des 2 spécialistes qui nous accompagneront, en tant qu'accompagnateur ou passer un agrément pour nous aider en kayak (3 à 4 personnes).

- **Pour les élèves de cycle 2 : rencontre d'athlétisme prévue le mardi 28 juin** (lancers, courses) le but est de mélanger les 3 classes. Elle aura lieu à Barges.

- **Jeudi 5 mai : le photographe** vient dans les écoles élémentaires l'après-midi.

### Projet pédagogique de chaque classe

#### Projet cinéma : classes de CP et de CM1-CM2

##### Mme Gomiot

Chez les CP, nous allons nous rendre au cinéma sur le thème du vivre ensemble. Nous avons raté au cinéma de Nuits St Georges une séance à cause d'un soucis de chauffage. Nous nous orientons sur le cinéma de Genlis à présent. En parallèle est mené un travail avec les élèves sur la création de petits films : Un stop motion, un documentaire et un burlesque.

Nous accueillons aussi notre blob en classe.

##### M. Aulas

Le documentaire est fait concernant le blob. Nous avons fait un burlesque et un stop motion.

Le quatrième et dernier film sera fait, et nous travaillerons aussi sur des affiches pour les films que l'on va présenter.

### **Projet « histoire illustrée » : classe de CE1-CE2**

**M. Chopin**

Écriture et illustration d'une histoire complète avec différentes techniques d'arts visuels.

Rédaction du conte après plusieurs lectures de contes traditionnels et détournés.

Prochaine étape : illustration avant de l'envoyer début juin aux PEP.

Le conte sera mis sous format numérique avec « Book creator ».

### **Projet « École du dehors » : classe de CE1**

**Mme Poinot**

Les élèves sont toujours très contents de sortir à l'école du dehors. Les objectifs pédagogiques sont toujours le français, les mathématiques, l'anglais, les sciences, l'art visuel et l'EPS.

Nous changeons de lieu, avec le lac Jean Cêtre. Nous continuerons à aller au verger et au jardin.

### **Projet « Aire terrestre éducative » : classe de CM1**

**Mme Valais**

Suite du projet d'aire terrestre éducative (zone de petite taille, gérée de manière participative par les élèves). Accompagnés de Chloé Fourneret, animatrice nature de l'association « Pirouette Cacahuète », les élèves étudient cette aire, et décident de façon démocratique des actions à y mener pour préserver, améliorer son patrimoine naturel et culturel.

Les enfants ont choisi le lavoir, rue de la fontaine à Saulon.

Ils ont préparé et présenté leur projet à M. Bortot, M. Blot et M. Manca. Ils souhaitent que le lavoir devienne un lieu d'accueil pour les amphibiens, les oiseaux et les chauvesouris.

Leur projet a été accepté par les élus. Nous sommes à présent dans la fabrication de nichoirs, de gîtes à chauvesouris. Nous allons également avec l'aide des employés communaux nettoyer le bassin en enlevant la boue et la mare en enlevant une partie des lentilles d'eau.

Le mardi 21 juin, nous organiserons une fête au lavoir avec différents ateliers menés par les CM1 sur les animaux étudiés et sur les actions mises en place pour favoriser la biodiversité.

Les classes de CP et CE1 viendront dans la journée participer à ces activités et en fin d'après-midi, nous inviterons la municipalité et les parents.

### **Spectacles de fin d'année :**

**Pour l'élémentaire :** le samedi 18 juin 2022 après-midi à l'école de Saulon

Spectacle à 14h dans les classes et dans la cour suivi d'une kermesse de 15h à 18h.

Pour la kermesse, une réunion a eu lieu le 12 novembre et avec les parents présents, des stands, des activités ont été listés. Un lien va être envoyé par mail aux parents afin qu'ils s'inscrivent pour aider à l'installation ou à l'animation des différents stands.

Mme Valais va rencontrer Mme Pedron et M. Boeuf pour l'organisation matérielle le 21 mars.

**Pour la maternelle :** le vendredi 30 juin 2022 à 18h sous le préau dans la cour de l'école maternelle.

Spectacle de danses et chants présentés par les élèves de la maternelle. Suivi d'un moment de convivialité avec les familles si les conditions sanitaires le permettent. Une tombola sera également organisée.

## **4/ TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS DES ÉCOLES**

### **Élémentaire**

#### **Saulon la Chapelle**

Les enseignantes remercient la mairie pour les travaux effectués :

- \_ tous les appuis de fenêtres dans la cour ont été peints en rouge afin de limiter le risque de se cogner.
- \_ la pose de panneaux de liège dans la classe des CM1 et dans la salle des maîtres.

Un courrier a été envoyé aux Mairies pour une demande de travaux et d'équipement pour la rentrée 2022 .

De plus, l'équipe enseignante souhaiterait un photocopieur couleur. Il serait très utile surtout en Histoire-

Géographie, en Art et en Sciences. Nous avons une imprimante jet d'encre couleur mais les consommables sont chers, et nous devons changer souvent les cartouches pour un nombre limité d'impressions.

M. le Maire présente les travaux pour la 4ème classe .

L'ancienne bibliothèque va être rénovée. La mairie est dans l'attente de l'ACT : autorisation de commencement de travaux, il manque la dernière autorisation sur 3. Cette salle sera peut-être effective pour septembre mais ce sera le périscolaire pour les grands en attendant l'ouverture d'une nouvelle classe. Il est prévu la création de toilettes à côté avec un wc pour handicapé. Le garage dans la cour deviendra également des sanitaires. Et un Algeco sera installé pour agrandir le périscolaire et y accueillir les plus petits.

M. Bortot présente également le projet d'un city stade à la place du terrain de basket, situé à côté du Point médical. Une convention a été signée avec l'école élémentaire. Les classes pourront en profiter à la rentrée de septembre.

### Barges

MM Aulas et Chopin remercient la Mairie pour

\_ L'installation d'une tablette au-dessus des porte-manteaux et l'achat d'un tapis pour la classe des CE1-CE2.

\_ avoir renforcé une tablette située dans la partie informatique de la classe des CM2.

\_ avoir sécurisé les abords des arbres en réduisant la hauteur du rebord.

### Maternelle :

Mme Monier demande s'il serait possible de changer l'ordinateur de direction. En effet celui-ci est très vieillissant, et malgré les interventions de Jordan, il devient très compliqué de travailler avec.

De plus un ordinateur portable serait beaucoup plus pratique, afin que Mme Monier puisse travailler avec aussi les jours de direction où elle n'est pas dans sa classe.

M Bortot informe Mme Monier que cela est déjà en cours.

Mme Monier rappelle que l'interphone du portail est toujours aussi difficile d'utilisation. La porte ne s'ouvre que très rarement. Ce qui oblige Mme Monier ou Laurence à sortir quasiment à chaque fois que quelqu'un sonne au portail. Là aussi, M Bortot indique que cela est en cours, mais prends un peu de temps car cela n'est pas aisé.

Serait-il possible de voir si l'installation d'une nouvelle balançoire dans la cour pourrait être envisageable (niveau sécurité) ?

De plus les enseignantes souhaiteraient de nouvelles étagères dans chacune des classes.

Enfin, les parents d'élèves élus à l'élémentaire demandent à la mairie de Saulon-la-Chapelle si il serait possible d'installer un miroir à la sortie du petit parking derrière l'église, car en sortir n'est pas facile.

M. Bortot répond que la mairie va étudier la question.

## **5) POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE DANS LES ÉCOLES**

### Élémentaire :

De mi-janvier au 11 février : 60 enfants sur 102 ont été testés positifs et 4 enseignants sur 7.

Nous remercions les familles pour leur compréhension et leur application des différents protocoles.

Depuis le retour des vacances de février, 1 élève a été testé positif en CM2 le 9 mars.

### Maternelle :

Sur toute la période de classe Janvier/Février 2022, 40 enfants sur 69 ont été testés positifs, et 0 personnel sur les 5 présents à temps complet sur l'école.

Nous remercions aussi les familles pour leur compréhension et leur coopération pendant cette période, où

tout le monde a été beaucoup sollicité.

Nous remercions aussi M Vignaud, représentant des parents d'élèves élus de la maternelle, pour son aide à la communication avec les familles, et son relai lors des innombrables soucis de boîte mail de l'école.

Depuis le retour des vacances de Février, 0 cas positif a été déclaré à l'école maternelle.

---

Depuis le 14 mars, le protocole sanitaire est au niveau 1 pour l'ensemble des écoles.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

- \_ la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;
- \_ la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire et pour tous les personnels.

Si un cas confirmé survient dans une classe, les élèves doivent réaliser un test, deux jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé ou immédiatement si le dernier contact a eu lieu depuis plus de 2 jours, un autotest ou un test antigénique dans une pharmacie ou un test PCR dans un laboratoire de biologie.

Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, le port du masque en intérieur est alors fortement recommandé pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé.

Les enfants de la maternelle qui ont eu 6 ans doivent porter le masque dans le bus.

## **6) COOPÉRATIVES SCOLAIRES**

**Maternelle** : 5112 euros au 28 Février 2022.

**Saulon-la-Chapelle** : 18 111,77 € après le remboursement de 12 780 € du prestataire « Côté découverte ».

A déduire :

Montant de la sortie ski : 2088 €

Remboursement de 3400 € à la coopérative de Barges ( somme à restituer sur les 12780 € ).

**Barges** : 5171 € avec les 3400 € remboursés.

## **7) CRÉATION DE L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES**

Mme Thulliez présente l'APE du RPI Saulon-la-Chapelle/ Barges.

L'association est parue au J.O le 21 décembre 2021 avec des statuts validés. Nous avons 41 adhérents. Il reste à ouvrir un compte en banque.

La présidente est Mme Greco. Il y a deux secrétaires, Mmes Boillot et Chafiol et 1 trésorière, Mme Thulliez.

L'objectif de cette association est d'aider les écoles dans leurs projets.

L'association avait pour projet une vente de chocolats pour la fête des mères mais les produits disponibles chez les fournisseurs ne correspondent pas à cette occasion ; un changement est donc prévu.

L'association a aussi pour objectif d'organiser une bourse aux livres pour le mois de juin.

Mme Thulliez rappelle que la situation sanitaire n'a pas facilité la tâche pour trouver des actions réalisables cette année.

## 8) PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Intervention de M Vignaud, représentant des parents d'élèves élus pour l'école maternelle.

Après les vacances, l'activité « gate-ball » a repris vers l'école maternelle. Des participants se garaient sur 2 places, un peu n'importe comment. Des parents leur ont signalé une fois et il y a 15 jours, ils ont dû retourner les voir. Le gate ball est censé être terminé à 16h. Les voitures étaient toujours là à l'heure de sortie des élèves de Maternelle et c'était compliqué pour les parents de se garer. Depuis une semaine, le problème semble réglé.

Le prochain conseil d'école est prévu **le vendredi 24 juin 2022 à 18 heures** à la mairie de Saulon-la-Chapelle.

La séance est levée à 18h57.

La Présidente du Conseil d'Écoles



La Secrétaire de séance.

